



Decembre 1908

Chronique du sanctuaire

Nos lecteurs savent que si octobre évoque quelque part le souvenir du Rosaire ce doit être au Sanctuaire du Cap de la Madeleine. Cela doit être non seulement parce que ce sanctuaire est voué à l'honneur de Notre-Dame du Saint Rosaire, mais aussi parce que c'est dans le mois d'octobre que la confrérie du Rosaire a été canoniquement érigée au Cap de la Madeleine. Les abonnés des annales savent déjà que le diplôme de cette érection date du 11 mai 1694. Il est pieusement conservé dans notre chapelle grâce aux soins qu'a pris M. E. Duguay de le faire réparer par les Rvdes Sœurs Ursulines des Trois-Rivières qui, lui rendant un certain air de jeunesse, le collèrent sur du bon papier sous le cadre vitré que nos pèlerins peuvent voir dans leurs visites au Sanctuaire.

Il commence par ces mots : **In nomine Sanctissimæ Trinitatis Patris et Filii et Spiritus Sancti, et ad laudem et gloriam Beatissimæ Dei genitricis Virginis Mariæ D. N. piamque venerationem D.P.N. Dominici S. S. Rosarii auctoris atque institutoris.**

Fr. Antoninus Cloche, Sacræ Theologiæ Professor, Ordinis Prædicatorum humilis Magister generalis et servus.....

Il est marqué comme ayant été donné à Rome le 11 mai 1694 sous le sceau de l'ordre des Frères Prêcheurs, et la signature du *Frère Antonin Cloche*, maître général de l'ordre et celle du *Fr. Antoninus Massoulié*, Inquisiteur de Toulouse et Socius.

Au bas se trouve le visa de Mgr. Saint Vallier en ces termes :